ACADÉMIE ROYALE
DE
CHIRURGIE
C 5 N 478

Monsieur Joubert payera a
M. Ollivier avocat au Parlement
la somme de six cent livres pour le
second memoire quil a fait contre
les freres de la Charité. fait a Versailles
le 15. 8bre 1758 Lamartiniere

m. Cotte LXIII.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

carton 4
n°. 35 (6)
LAMARTINIERE